



INFO-FLASH

le PMEDP... en action...

Numéro 37 – Septembre/Octobre 2004

Congo - Pointe-Noire s'attaque au VIH/SIDA sous l'angle de la prostitution

L'étude socio-comportementale sur la prostitution qui a été réalisée dans le cadre du suivi d'une précédente étude sur le VIH/SIDA est achevée. Elle a été menée à Base Agip, une communauté de pêche de la ville de Pointe-Noire, au Congo. L'étude a été réalisée auprès d'un groupe de 84 répondants composé de 32 prostituées occasionnelles et non occasionnelles, et de 52 autres membres de la communauté de pêche composée de 79% de congolais, 13% de béninois, 4% de ghanéens et 4% de la République Démocratique du Congo.

Une réunion de restitution a été organisée le 24 septembre au sein de la communauté et une session spéciale a été réalisée pour les leaders de la communauté et les représentants des autorités locales de Pointe-Noire le jour suivant. Une troupe théâtrale formée et mise sur pied localement a été utilisée afin de faire connaître les résultats de l'étude et de susciter une meilleure compréhension et une réponse à ces résultats. Cette manifestation a été couverte par la radio et la télévision, ce qui a contribué à élargir la couverture médiatique de ces conclusions.

En ce qui concerne les habitudes, il a été constaté que certaines prostituées professionnelles reçoivent leurs clients à domicile, tandis que d'autres fréquentent les bars et les hôtels, ou sillonnent la communauté de Base Agip. Les raisons évoquées par les prostituées et leurs clients pour expliquer ces habitudes à risque sont variées, et vont de la pauvreté (les plus vulnérables étant essentiellement les femmes) à la consommation d'alcool dans les moments de prospérité ou de frustration pendant les mauvaises ou basses saisons (pêcheurs). L'utilisation des préservatifs est très réduite et certaines prostituées affirment même que certains clients les payent davantage pour ne pas avoir à utiliser de préservatif. Généralement, les prostituées pensent, à tort, que les douches antiseptiques les protègent des maladies sexuellement transmissibles, VIH/SIDA compris.

Sur la base de ces conclusions, il a été recommandé qu'une équipe composée de personnes ressources locales soit formée afin d'organiser des programmes de prévention des MST et VIH/SIDA à l'intention des prostituées. Ces programmes mettront l'accent sur les volets de communication sociale, d'information et d'éducation (en insistant sur l'éducation par les pairs) autour des habitudes et pratiques à risque, ainsi que les croyances erronées au sein de chaque groupe. Pour s'attaquer à la problématique de la pauvreté, une organisation de micro-finance doit être mise sur pied dans la région afin d'apprendre directement ou indirectement aux pêcheurs à gérer leurs ressources, et à développer une culture d'épargne et de crédit. Ceci, à son tour, devrait leur permettre de diversifier, de façon durable, leurs moyens d'existence au fil du temps.

PMEDP Info-Flash

L'objectif premier du **Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur les activités du Programme. L'Info-Flash est produit par l'Unité de Support Régional basé à Cotonou (Bénin)

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays.

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

Consultez notre site

Internet

www.sflp.org

Infoflash@sflp.org



Bénin, Gambie, Niger - Recherche-action dans le domaine de la micro-finance sensible à la problématique du genre

L'étude du genre sur les services de micro-finance réalisée au Niger, au Bénin et en Gambie a conduit à la formulation de trois propositions de projets de recherche-action qui sont actuellement discutées au niveau des Unités de Coordination Nationale et des organisations partenaires.

Les partenariats au niveau de l'organisation communautaire expérimenteront et valideront le financement de stratégies de moyens d'existence durable sensibles à la dimension genre qui favorisent les pêcheries et la commercialisation du poisson en vue de la réduction de la pauvreté. Les capacités des organisations seront renforcées afin de les rendre plus soucieuses du genre, et un appui leur sera fourni afin d'améliorer les revenus générés par la pêche et la diversification des activités. Il s'agira par exemple de créer un fonds spécial qui sera géré par des institutions de micro-finance sélectionnées sur la base de politiques sensibles à la dimension genre et bien définies au préalable. La chaîne de commercialisation et d'approvisionnement et les conditions d'accès et de contrôle des services de crédit seront examinées en concertation avec les organisations basées en communauté dans les trois pays, l'objectif étant de réduire les inégalités entre hommes et femmes travaillant dans le secteur de la pêche.

Les partenaires potentiels ont été identifiés auprès des institutions de micro-finance pour (i) élaborer des structures de crédit bien adaptées et diversifiées qui faciliteront l'acquisition d'équipements de pêche et de transformation, (ii) créer des activités de diversification des moyens d'existence, (iii) instaurer des crédits pour les hautes saisons agricoles et de pêche, des fonds de roulement pour l'embouche de bétail ainsi que des activités d'artisanat et d'exportation, (iv) faciliter l'accès de l'information sur les marchés, sur la chaîne de fixation des prix et des valeurs, ainsi que renforcer les capacités techniques et organisationnelles. Les lettres d'accord sont en cours d'établissement. Les enseignements tirés devraient également permettre d'informer les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Cameroun, Tchad - Activités du Projet Pilote

Les activités du Projet Pilote sur le secteur de post-capture de la pêche artisanale débuteront bientôt au Cameroun et au Tchad sur la base d'un plan de travail élaboré avec le concours des responsables de l'USR. Les dispositifs sont en phase d'accélération pour le lancement officiel du Projet Pilote sur le secteur de la post-capture de la pêche artisanale. Les équipes Nationales de Gestion ont été recrutées. L'équipe du Cameroun est composée de G. Toumba, un vétérinaire expérimenté en technologie de post-capture, assisté de N. Edima, expert en développement communautaire. L'équipe du Tchad est composée de M.A. Mahamat, un agronome assisté de M.M. Naiman, un expert en pêche. L'atelier de lancement est prévu pour novembre 2004. Les équipes prévoient de mettre à profit cet atelier pour organiser une formation en suivi participatif et une méthodologie pour l'évaluation des pertes post-capture.

Les efforts visant à étudier les possibilités de partenariat dans la mise en œuvre du Projet Pilote ont également porté leurs fruits dans les deux pays. Au Cameroun, l'Institut National des Statistiques a accepté de fournir des informations sur la situation actuelle des communautés de pêche, et d'apporter un appui au système de suivi participatif. Son homologue au Tchad, l'Institut National des Statistiques, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a accepté d'offrir un appui similaire au Tchad. Grâce à leur riche expérience en matière d'activités avec les projets nationaux sur la réduction de la pauvreté, les contributions de ces instituts promettent d'accroître l'efficacité de l'exercice de suivi participatif.

Des synergies ont également été développées au Cameroun avec le Programme National de Développement Participatif (PNDP) financé par la Banque Mondiale et la Coopération française. Ce

programme vise à renforcer la capacité des communautés rurales à acquérir des équipements et des infrastructures sociales. De même, au Tchad, des synergies ont été établies avec le projet d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations de Producteurs (PSAOP).

Mali - Le Ministère de la pêche prend forme

Lors d'une réunion organisée récemment par l'UCN au cours d'une brève visite à la Direction des Pêches, le Secrétaire Général du Ministère de la Pêche et de l'Elevage nouvellement créé au Mali a réitéré l'appui de l'administration malienne aux interventions du PMEDP dans les communautés de pêche du pays. Il a informé l'UCN de l'intérêt marqué du gouvernement pour l'amélioration de la contribution des secteurs de la pêche et de la transformation du poisson à la richesse et à la création d'emploi au Mali. Cela fut l'occasion pour la mission d'être informée des résultats validés de l'étude précédente qui a porté sur les menaces environnementales pesant sur le Lac Sélingué et sur les zones environnantes. Deux nouvelles études sur le profil genre des organisations et sur la contribution des pêches à l'économie nationale ont été respectivement lancées.

Gabon - Atelier de lancement du Projet Pilote sur « l'Aménagement participatif des pêches en zone côtière »

Du 18 au 23 octobre 2004 s'est tenu à Libreville, Gabon, l'atelier de lancement officiel du Projet Pilote "Aménagement participatif des pêches en zone côtière au Congo, au Gabon, en Guinée et en Mauritanie".

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie Forestière, de la Pêche, de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

Les délégations de chaque pays participant étaient composées de représentants des communautés de pêche, de l'Unité de coordination nationale, de l'Equipe de gestion du Projet Pilote, de la structure en charge des DSRP et des Représentations locales de la FAO ou du PNUD (Gabon).

Outre les délégations des 4 pays, l'atelier de lancement a aussi bénéficié de la participation du Coordonnateur du PMEDP au siège de la FAO, Monsieur B. Horemans, de la plupart des experts de l'Unité de Support Régional à Cotonou, du Consultant en matière de cogestion, Monsieur E. Allison et de la Consultante spécialiste en suivi, Mme M. Donnat.

Les délégations nationales ont eu à présenter un document sur l'aménagement participatif des pêches en zone côtière, en passant en revue les politiques et les stratégies antérieures et actuelles en matière de participation des communautés à l'aménagement des ressources halieutiques, y compris les systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles.

Durant cet atelier, les participants ont aussi été initiés au suivi participatif, à la communication pour le développement et à la planification.

Chaque Equipe de coordination nationale du Projet Pilote aura maintenant à finaliser un plan de travail pour les 3 années à venir et à le soumettre à l'appréciation du Coordonnateur régional. Ces plans feront ressortir les domaines de changements visibles avec les indicateurs respectifs, les activités et actions, le chronogramme et le budget prévisionnel. La mise en œuvre des plans d'action commencera début janvier 2005.

Gothenburg, Suède - La FAO a reçu aujourd'hui le Prix Suédois " Seafood Award" pour ses activités dans le domaine du Code de Conduite pour une Pêche Responsable, lors d'une cérémonie à Gothenburg.

"Nous, à la FAO et tout particulièrement au Département des Pêches de la FAO, souhaitons exprimer notre profonde gratitude pour cette reconnaissance des activités de l'Organisation, notamment en relation avec la mise en œuvre du Code de Conduite, a déclaré M. Ichiro Nomura, Directeur Général Adjoint de la FAO, en acceptant le Prix.

La FAO s'est vue attribuer ce prix dans la catégorie Pêche Durable pour ses activités en matière de Code de Conduite pour une Pêche Responsable et l'Appui des Directives Techniques réalisées par le Département des Pêches de l'Organisation. Les normes du Code prônent une coopération mondiale et régionale dans tous les types d'industries nationales de pêche, y compris la pêche artisanale. Le Code rappelle également qu'une pêche saine et durable d'un point de vue environnemental passe par un effort au niveau international.

Le Jury a insisté sur le fait que les activités de la FAO pour assurer la production alimentaire revêtent une importance grandissante avec le développement de l'industrie de la pêche et la surexploitation des réserves halieutiques.

"Le Jury souhaite saluer l'excellent travail du Département des Pêches de la FAO. Il existe à présent des normes généralement admises qui sont indispensables pour une meilleure coopération mondiale et régionale. Ces normes doivent également être exploitées pour la gestion de toutes sortes de pêche nationale, y compris la pêche artisanale » a déclaré le Jury.

"Le Code de Conduite repose sur le postulat fondamental que les pêches, y compris l'aquaculture, constituent une source vitale d'alimentation, d'emploi, de loisir, de commerce et de bien-être économique pour les hommes, les femmes et la jeunesse, tant pour les générations actuelles que futures à travers le monde, et à ce titre, doit donc être menée de façon responsable » a déclaré M. Nomura.

"Depuis son adoption par les Etats Membres de la FAO il y a près de dix ans, le Code a servi de cadre au programme de travail en matière de pêche de la FAO » a-t-il déclaré.

Le prix *Swedish Seafood Award* est décerné par l'organisation professionnelle Svensk Fisk (Poisson suédois), basée à Gothenburg et qui est dirigée par l'industrie de pêche suédoise. Cette organisation vise à attirer l'attention du grand public sur la nécessité urgente pour tous les pays d'intensifier les liens de coopération pour une meilleure gestion de la pêche.

(Source: Maria Kruse, chargée de l'Information, FAO, contact: maria.kruse@fao.org)